

Metz, le 21 septembre 2023

## Annexe au compte-rendu du CSAL du 19 septembre 2023

Avancement des travaux de réflexion sur la réorganisation des services de la rue des Clercs

### **1-Déménagements et aménagements du contrôle fiscal**

Les services du contrôle fiscal de Moselle seront regroupés entre le 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> étage de la rue des Clercs. Le Pôle de Recouvrement Spécialisé intégrera ces aménagements.

### **2-Déménagements du Centre de Service Bancaire, Service Départemental des Impôts Fonciers et SIP de Metz**

Ces services seront répartis entre le RDC, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étage. Les dates des réaménagements ne sont pas encore connues.

### **3-Fusion des SIP de Metz au 1<sup>er</sup> janvier 2024**

Les deux services fusionneront après le transfert de la cellule foncière de Metz Centre Est au Centre Des Impôts Fonciers (CDIF) de Metz.

La situation des agents du SIP de Metz n'évoluera pas jusqu'à septembre 2024.

Des travaux seront réalisés afin de mettre en place des flex-bureaux. Pour se faire la Direction s'appuie sur une estimation de présence maximale de 80 % des agents en même temps dans les locaux. Les agents qui auront plus de 2 jours de télé-travail par semaine seront contraints de partager leur bureau. D'après la note du 1<sup>er</sup> ministre, il faut arriver à 16 m<sup>2</sup> par résident. Ces derniers intègrent l'ensemble des surfaces y compris les couloirs et locaux techniques.

Des espaces de téléphonie seront aménagés dans chaque SIP de Moselle.

7 postes de décroché téléphonique sont prévus pour le SIP de Metz.

### **4-Restructuration des services fonciers de Moselle**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, la cellule foncière de Metz Centre Est intégrera le CDIF. Au 1<sup>er</sup> septembre 2024, la cellule foncière de Thionville intégrera le CDIF de Metz pour constituer le SDIF ( Service Départemental des Impôts Fonciers ). La cellule de Château-Salins, les cellules foncières de Forbach et Sarreguemines intégreront l'antenne du SDIF de Sarrebourg.

A/C du 15 novembre 2023, les services RH feront le point avec chaque agent concerné par ces restructurations pour évoquer les priorités, les primes, les règles de mutations , etc.

Un CSAL et une FS ( Formation Spécialisée ex CHS-CT) se tiendront sur ces sujets.

### **5-Restructuration de l'accueil de la rue des Clercs**

Une réunion est programmée le 9 octobre 2023, avec les ergonomes du ministère. Seront évoqués les flux de contribuables, la disposition des accueils (SIP, PRS, SDIF, etc.). Un réaménagement complet de la cour et de la salle Bemer est prévu.

### **6-Transfert du Service Départemental de l'Enregistrement**

Le SDE aménagera dans le bâtiment Saint-Thiébauld en septembre 2024. On peut se poser la question de la réception des notaires et des contribuables.